

Medienmitteilung des Gemeinderates der Stadt Biel vom 14.12.2012

Zeitplan für Baubeginn der Stades de Bienne festgelegt / Spatenstich am 20. Dezember 2012

Die Stadt Biel und die Totalunternehmerin HRS haben die letzten Absprachen im Hinblick auf den Baubeginn der Stades de Bienne getroffen. Der Baurechtsvertrag wird am 18. Dezember 2012 unterzeichnet, der Spatenstich findet am 20. Dezember 2012 statt; die Stades de Bienne werden auf die Saison 2015/16 hin fertig gestellt sein.

Seit Bekanntgabe des definitiven Bauentscheides Ende Juni 2012 hat HRS die Entwicklung des Projekts Stades de Bienne mit Hochdruck vorangetrieben. In den letzten Tagen fanden mehrmals Gespräche mit der Stadt Biel statt, um letzte Fragestellungen zu bereinigen.

Die Verhandlungen zwischen der Stadt Biel und HRS betreffend den Baurechtsvertrag sind abgeschlossen und es besteht zwischen beiden Parteien Einigkeit. Der Baurechtsvertrag wurde vom Gemeinderat der Stadt Biel heute Morgen genehmigt. Er soll am 18. Dezember 2012 unterzeichnet und direkt anschliessend im Grundbuch eingetragen werden. Der Spatenstich wird am 20. Dezember 2012, stattfinden; eine entsprechende Einladung folgt später.

Die neuen Stadien werden somit den Vereinen ab der Saison 2015/16 zur Verfügung stehen.

Weitere Auskünfte erteilt:

Stadt Biel: Erich Fehr, Stadtpräsident, Tel. 079 415 53 05 (zwischen 13.30 und 14.15 Uhr und ab 16.30 Uhr)

Communiqué de presse du conseil municipal de la Ville de Bienne du 14.12.2012

Calendrier fixé pour le début des travaux de construction des Stades de Bienne / 1er coup de pioche le 20 décembre 2012

La Ville de Bienne et l'entreprise totale HRS ont conclu les derniers accords concernant le début des travaux de construction des Stades de Bienne. Le contrat de droit de superficie sera signé le 18 décembre prochain, le premier coup de pioche aura lieu le 20 décembre 2012 et les Stades de Bienne doivent être achevés pour la saison 2015/16.

Depuis la publication de la décision définitive de construire prise fin juin 2012, l'entreprise HRS a accéléré vivement le développement du projet des Stades de Bienne. Plusieurs entretiens ont encore eu lieu ces derniers jours avec la Ville de Bienne, afin de clarifier quelques questions encore en suspens.

Les négociations menées entre la Ville de Bienne et l'entreprise HRS au sujet du contrat de droit de superficie sont achevées, et les deux partis sont arrivées à un accord. Ce contrat a été approuvé par le Conseil municipal de Bienne lors de sa séance de ce matin. Il sera signé le 18 décembre 2012 et inscrit ensuite directement au registre foncier. Le premier coup de pioche sera donné le 20 décembre 2012; une invitation correspondante suivra en temps utile.

Les nouveaux stades seront ainsi à disposition des clubs dès la saison 2015/16.

Pour tout autre renseignement:

Ville de Bienne: Erich Fehr, maire, Tel.: 079 415 53 05 (entre 13h30 et 14h15 puis dès 16h30).